

# Études critiques : la rédemption

Autor(en): **Daulte, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 73

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380172>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LA RÉDEMPTION

---

Henri MONNIER. *Essai sur la rédemption*. Neuilly, La Cause, 1929. 255 p. in 16.

De toutes parts le besoin d'une reconstruction théologique se fait sentir dans le protestantisme d'aujourd'hui. Nos contemporains, las du semi-agnosticisme dont se contentait volontiers la génération précédente, réclament une expression ferme et cohérente de leur foi. Aussi faut-il féliciter M. le professeur Henri Monnier d'avoir apporté, comme il le dit, sa « petite pierre » dans l'édifice qui se construit actuellement à la gloire de Dieu.

En publiant les conférences qu'il a données à l'université d'Upsal il a enrichi notre théologie de langue française d'une monographie de valeur et, en même temps, il a doté notre protestantisme d'un traité de la rédemption qu'une heureuse alliance de simplicité et d'érudition met à la portée de tout laïque cultivé. Sans doute cet *Essai* n'est ni ne prétend être un traité complet sur un aussi grave et vaste sujet. Il ne dispensera pas ceux qui veulent approfondir la question du rôle et de la signification de la mort du Christ de recourir à d'autres sources, mais — et ce n'est pas un mince mérite — il indique, en 250 pages, les données essentielles et les principales solutions du problème.

En savant exégète et connaisseur des origines du christianisme qu'il est, M. Monnier entend rester fidèle à la méthode historique, même lorsqu'il fait œuvre de dogmaticien. Avant de spéculer sur l'idée de rédemption ou d'en dégager les racines psychologiques, il se place — et nous ne pouvons que l'en approuver — sur le terrain de l'histoire pour définir la nature et la portée de l'œuvre du Christ.

Tout naturellement il commence par analyser le *témoignage des évangiles synoptiques* relativement à la mort de Jésus. Résumant ici les résultats auxquels aboutissait son étude sur *La mission historique de Jésus*, il montre, d'une manière convaincante, à notre sens, que le Sauveur a envisagé sa mort comme

le moyen suprême de libérer les hommes de l'esclavage du péché, comme un libre sacrifice offert pour le salut de son peuple.

Puis M. Monnier étudie l'idée de la rédemption chez *l'apôtre Paul*, dans *l'épître aux Hébreux* et dans *la théologie johannique*. Si l'on s'en tient à la forme, aux images employées, aux modes d'interprétation l'on ne peut ramener à l'unité ce triple témoignage. Saint Paul, chez lequel l'on chercherait en vain une doctrine systématique et une, déclare tour à tour que, par sa mort, le Christ nous a délivrés de la malédiction de la loi en devenant malédiction pour nous, qu'il a satisfait, à notre place, aux exigences de la justice divine, qu'il nous a affranchis de l'empire des démons. L'épître aux Hébreux insiste sur le fait que le sacrifice du Calvaire a aboli les sacrifices de l'Ancienne Alliance en les rendant inutiles et elle enseigne que le sang de la sainte Victime purifie les cœurs de leur culpabilité. Jean considère la Croix comme le moyen de propitiation destiné par Dieu à couvrir les péchés du monde. Mais quelles que soient les divergences extérieures que présentent ces trois types de théologie un point leur est commun : la conviction que la mort du Christ est un sacrifice expiatoire.

Après cette étude des textes bibliques l'auteur passe à la question si actuelle et si débattue des *rappports du christianisme et des Mystères*. Sans nier les analogies que l'on peut signaler entre l'idée chrétienne de la rédemption et les mythes païens du dieu qui meurt pour revivre et pour donner la vie aux hommes par son sacrifice, M. Monnier souligne fortement les différences fondamentales qui subsistent et qui, à ses yeux, empêchent absolument de conclure que Paul et les premiers témoins de l'Évangile aient emprunté leur message aux cultes de Mithra ou d'Osiris.

Tout d'abord les mythes dont il s'agit sont d'origine nettement naturiste, tandis que la prédication chrétienne de la rédemption repose sur des faits historiques d'une inébranlable solidité. Ensuite la mort du dieu que l'on adore dans les religions de Mystères apparaît comme un meurtre pur, tandis que la mort de Jésus-Christ est un sacrifice volontaire qui, par son caractère de libre amour, suscite la reconnaissance émue des fidèles. Enfin l'idée du salut diffère profondément : dans les Mystères, le salut n'est que le don de l'immortalité, tandis que le christianisme, sans méconnaître certes cet élément, met l'accent sur le pardon des péchés et sur la sanctification qui en résulte.

D'où cette conclusion : « Il serait absurde de voir dans les rites chrétiens une imitation des Mystères. Il n'est pas interdit, par contre, de voir dans les rites orphiques et mithriaques comme une préfiguration du sacrifice rédempteur. Ces purifications extérieures et illusives des Mystères sont l'indice d'un besoin de pureté, de délivrance qui, au déclin des cultes païens, était universel dans les âmes, et auquel le christianisme seul a répondu » (p. 108).

La partie proprement historique de cet *Essai* se termine par un rapide coup d'œil sur l'histoire du dogme et par un exposé de la théorie morale de la rédemption. Nous ne pouvons pas suivre ici notre auteur, pas à pas ; disons seulement qu'il s'applique à définir clairement les deux grands types de doc-

trines auxquels se ramènent, en somme, toutes les explications de la mort du Christ que le passé nous a léguées : le type juridique et le type moral — et qu'il retient surtout, pour le premier, les théories d'Anselme, de Thomas d'Aquin et des réformateurs et, pour le second, celles de Socin, de Kant et d'Auguste Sabatier.

Ses investigations achevées sur le plan de l'histoire M. Monnier se tourne vers la psychologie et, dans un chapitre intitulé *l'expérience chrétienne et la Croix*, il s'efforce de déterminer la place qu'occupe la mort du Christ dans la vie intime du croyant. Les pages qu'il nous donne là comptent parmi les plus concrètes et les plus vivantes du livre. Nous ne regrettons que leur brièveté. Il nous semble qu'il y a quelque disproportion à consacrer cent soixante-quinze pages à la partie historique de *l'Essai* alors que la partie psychologique en obtient vingt-cinq seulement. Une enquête élargie sur ce point aurait donné aux conclusions de l'auteur une valeur objective plus grande et elle lui aurait permis de nous faire mieux percevoir l'écho des idées de rédemption, d'expiation, de satisfaction dans l'âme humaine, comme aussi d'établir, d'une manière empirique, le rapport qui existe entre la certitude inébranlable et joyeuse du pardon et la foi en une expiation de nos péchés par Jésus-Christ. Et si des raisons pratiques empêchaient M. Monnier de développer cette section de son étude, n'aurait-il pas été préférable, plutôt que de s'attarder à un phénomène aussi pathologique et extraordinaire que celui des stigmates, de s'en tenir uniquement aux indices plus communs et par là-même aussi, croyons-nous, plus réellement significatifs de l'action de la Croix sur la vie des chrétiens ?

Mais passons, et abordons le dernier chapitre du livre où l'auteur cherche, sur la double base de l'histoire et de la psychologie religieuse, à édifier une *doctrine solidariste de la rédemption*, à la suite de Vinet, Charles Secrétan, Tommy Fallot et surtout Gaston Frommel. Le distingué professeur de Paris — et nous ne pouvons que l'en remercier — prend bien soin de déclarer qu'une théorie de la rédemption ne peut avoir la rigueur d'un système de logique pure. En effet la rédemption rentre dans la catégorie des « intuitions religieuses » et non dans celle des concepts rigoureusement définis tels que ceux qu'on utilise par exemple en mathématiques. « La Croix du Christ ne doit pas être rationalisée. Il convient qu'elle demeure, suivant la belle expression d'Otto, le monogramme du mystère éternel. » (p. 203)

Cependant sans vouloir apporter dans un sujet qui ne les comporte pas des précisions algébriques, le théologien se doit de justifier devant la pensée sa foi en la valeur rédemptrice de la mort de Jésus-Christ. M. Monnier s'y applique dans sa dernière conférence où il nous livre sa pensée personnelle, pensée dont il faut admirer la sève religieuse et la riche complexité, mais qui, à cause de ses nuances et de cet effort si caractéristique — et d'ailleurs si louable — pour garder les éléments de vérité contenus dans les conceptions les plus opposées, a parfois des contours un peu flous. Essayons toutefois de la résumer sans la trahir.

Le point de départ d'une doctrine chrétienne de la rédemption doit être cherché dans le fait de l'universalité du péché. Abandonnée à elle-même l'humanité était vouée à la mort. Mais Dieu est intervenu pour la sauver ; et le moyen nécessaire de ce salut, c'est l'incarnation. Pour réconcilier l'homme avec Dieu il fallait un être qui, en vertu d'une double solidarité, fût à la fois le représentant de Dieu auprès de l'humanité et le représentant de l'humanité auprès de Dieu, c'est-à-dire qu'il fallait le Christ, homme et Dieu.

Par sa parole et par ses actes, Jésus n'est pas parvenu à ébranler l'indifférence de son peuple, il n'a pas réussi à amener les hommes à se jeter repentants dans les bras du Père céleste, parce que le péché constituait un obstacle trop puissant . Or cet obstacle n'a pu être écarté que par le sacrifice du Christ.

Mais pour quelles raisons ces souffrances du Saint et du Juste ont-elles été nécessaires? S'agissait-il d'opérer un changement dans les dispositions de Dieu? de lui arracher une grâce qu'il ne voulait pas accorder? — Non, Dieu est amour et il y a en lui une volonté éternelle de pardon. Mais Dieu ne peut vouloir octroyer qu'un pardon moral, qu'un pardon reçu dans la repentance et la foi et qui s'achève dans une expiation par laquelle le pécheur, tout en professant l'horreur de sa faute, accepte d'en subir les justes conséquences ; de là la Croix qui manifeste et la tragique gravité du péché qui est frappé dans la personne du Christ, et l'amour infini de Dieu qui consent à livrer son Fils pour le salut du monde.

Dans ses grandes lignes, l'explication que nous propose M. Monnier donne satisfaction à la pensée et à l'expérience chrétiennes ; mais à la serrer de près et à entrer dans le détail l'on s'aperçoit qu'elle laisse en suspens de grosses questions et qu'elle n'évite pas certaines contradictions.

Et tout d'abord, le repentir est-il la condition suffisante du pardon? — Oui, répond quelque part M. Monnier. « L'amour de Dieu ne met à recevoir les hommes d'autres conditions que le repentir. Le Père ouvre ses bras tout grands à l'enfant prodigue. » (p. 210) Dans ce cas la mort de Jésus ne peut avoir d'autre but que de provoquer la repentance du pécheur en aiguissant le sentiment de sa misère morale et de sa culpabilité.

Mais ailleurs M. Monnier affirme que « la conscience ne peut être apaisée par le repentir, tant qu'elle n'a pu réparer » (p. 217), et il nous présente la Croix comme l'instrument de cette réparation qui a écarté l'obstacle contre lequel se heurtait l'amour rédempteur. Ce qui signifie, semble-t-il, que le pardon suppose une autre condition encore que le repentir, voire le repentir total et parfait.

Autre point sur lequel nous ne trouvons pas dans cet *Essai* des précisions suffisantes : De quelle nature est la réparation accomplie par le Christ? S'agit-il d'un acte purement moral? Jésus a-t-il réparé la faute humaine en offrant à Dieu, au nom de ses frères, le sacrifice d'une obéissance intégrale et d'une absolue consécration? — Oui, nous dit, d'une part, M. Monnier. Dans un paragraphe où il critique la notion catholique de satisfaction nous trouvons cette

déclaration : « Que la vie du Christ soit tout entière l'hommage de la Créature au Créateur, que sa mort soit l'acte d'abandon et de confiance qui glorifie Dieu... Oui, cela, nous le croyons encore, et nous le croirons toujours. Mais un paiement, et qui *satisfasse Dieu*, — à partir duquel il dise : C'est assez ! Ceci, non ; nous ne pouvons pas le croire ; nous ne reconnaissons plus le Dieu de l'Évangile. » (p. 234)

Mais, d'autre part, M. Monnier ne se résout pas à éliminer tout élément pénal de la réparation accomplie par le Christ, puisqu'il écrit aussi ces mots : « Ce que, du point de vue pénal, nous devons retenir, c'est ce qu'en retient le sentiment chrétien populaire. « Il a payé pour nous », c'est l'expression courante qu'emploient les croyants devant la croix de Jésus-Christ. C'est ce *pour nous* qui, depuis les origines, est l'élément essentiel de l'expérience chrétienne. Il faut le garder, et ne pas l'entendre seulement comme *en notre faveur, à notre intention*, mais aller jusqu'à y mettre le sens de : *à notre place* » (p. 234). Ce qui semble indiquer que la rédemption de l'humanité exigeait non pas seulement une réparation morale, mais bel et bien une punition préalable du péché, endurée par le Christ à la place des coupables.

Ferons-nous un grief impardonnable à M. Monnier de ces contradictions, au moins apparentes ? Prétendrons-nous qu'elles suffisent à condamner tout son effort de construction théologique ? — Non, ce serait oublier que l'idée de rédemption inclut des antinomies que l'on ne saurait probablement réduire sans la fausser et lui enlever quelque chose de son nerf et de sa fécondité. Tout autant que l'auteur de *l'Essai*, nous estimons nécessaire de mettre le dogmaticien en garde contre la tentation de « rationaliser » la Croix.

Le seul regret que nous nous permettons d'exprimer c'est que le théologien de Paris n'ait pas pu aller plus loin dans son travail de définition et de systématisation et surtout peut-être — si une doctrine chrétienne de la rédemption a nécessairement un aspect moral et un aspect juridique ou pénal — qu'il ne l'ait pas dit plus nettement et qu'il n'en ait pas marqué les raisons d'un trait plus vigoureux.

Ces réserves d'ailleurs ne nous empêchent pas de rendre hommage à la tentative de M. Monnier et de le remercier pour son beau livre qui est un témoignage en même temps qu'une œuvre de science et qui a le très grand mérite de ramener notre attention sur le fait central du christianisme.

Ph. DAULTE.